

Avis d'appel public à la concurrence

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : ville de Mions.
Correspondant : M. le maire, 4 place de la République CS 43029 MIONS 69965 Corbas Cedex,
Tél. : 04-72-23-62-62, courriel : chuet@mions.fr adresse internet : <http://www.mions.fr>
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marchesonline.com>

Objet du marché : Accord-cadre de travaux d'aménagement d'aires de jeux et de loisirs, de fitness, de mobilier urbain et de clôtures.

Type de procédure : Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

Le présent accord-cadre mono-attributaire est passé en application des articles 78 et 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Variantes : Variantes non autorisées.

Durée du marché :

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de douze (12) mois à compter de sa date de notification. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à trois (3). La durée de chaque période de reconduction est de douze (12) mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de quarante-huit (48) mois.

Nature et désignation des lots :

Lot(s) 1 Aires de jeux dans les crèches et écoles pour enfants de 18 mois à 6 ans

Informations complémentaires :

L'accord-cadre ne comporte pas de montant minimum.

Pour la période initiale, le montant maximum pour le lot 1 est de 18 000 euros HT.

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

Lot(s) 2 Aires de jeux extérieurs dans les parcs, squares pour les enfants à partir de 2 ans

Informations complémentaires :

L'accord-cadre ne comporte pas de montant minimum.

Pour la période initiale, le montant maximum pour le lot 2 est de 18 000 euros HT.

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

Lot(s) 3 Aires de fitness et de street work-out

Informations complémentaires :

L'accord-cadre ne comporte pas de montant minimum.

Pour la période initiale, le montant maximum pour le lot 3 est de 10 000 euros HT.

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

Lot(s) 4 Mobilier Urbain

Informations complémentaires :

L'accord-cadre ne comporte pas de montant minimum.

Pour la période initiale, le montant maximum pour le lot 4 est de 8 000 euros HT.

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

Lot(s) 5 Les clôtures et portillons

Informations complémentaires :

L'accord-cadre ne comporte pas de montant minimum.

page 4 / 5

Pour la période initiale, le montant maximum pour le lot 5 est de 10 000 euros HT.

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

Date limite de réception des offres : 12 avril 2019 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires : Dans le cadre de son offre, les candidats devront préalablement avoir réalisé une visite de sites. Les modalités et les conditions de visite sont indiqués à l'article 9 du règlement de consultation.

Lien direct vers la plateforme acheteur et le DCE :

<https://publication.marchesonline.com/publication/extern/apcConsultationAcces.do?idConsultation=MzE3NjUzMw%3D>